

Formation **INITIALE**
ou **CONTINUE**

Licence **Musicologie**

Comment s'inscrire ?

Vous devez effectuer votre pré-inscription
via www.univ-poitiers.fr
au cours du **premier trimestre de l'année.**



Bac
+3

Sciences humaines et arts
Pôle Musique et Danse - bâtiment E08
05 49 45 45 45
sha.univ-poitiers.fr

“

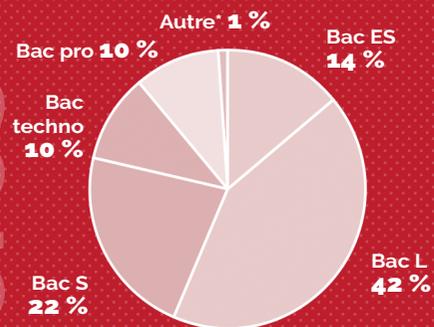
*Comprendre la
signification de la
musique dans la
culture, du musicien
à l'auditeur.*

”

conception : Direction de la communication - Université de Poitiers

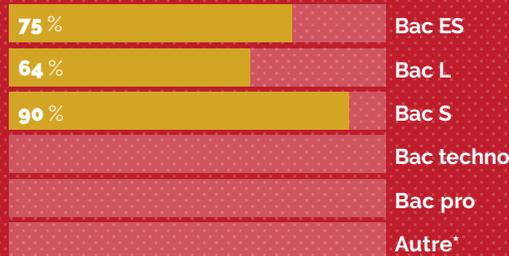


Répartition du nombre d'étudiants par type de bac en licence 1 :



Données statistiques 2016-2017

Taux de réussite par type de bac en licence 1 (présents aux examens) :



Rythme de la formation

3 années d'études réparties sur 6 semestres.

Enseignement en salle de cours : travaux dirigés en petits groupes et quelques cours magistraux en amphithéâtre.

Environ 20 h de cours par semaine : 6 h de cours magistraux et 14 h de travaux dirigés, et autres pratiques pédagogiques.

Un travail personnel (musical et culturel) conséquent (au minimum 20 h hebdomadaires).

*Autres titres d'accès et équivalences

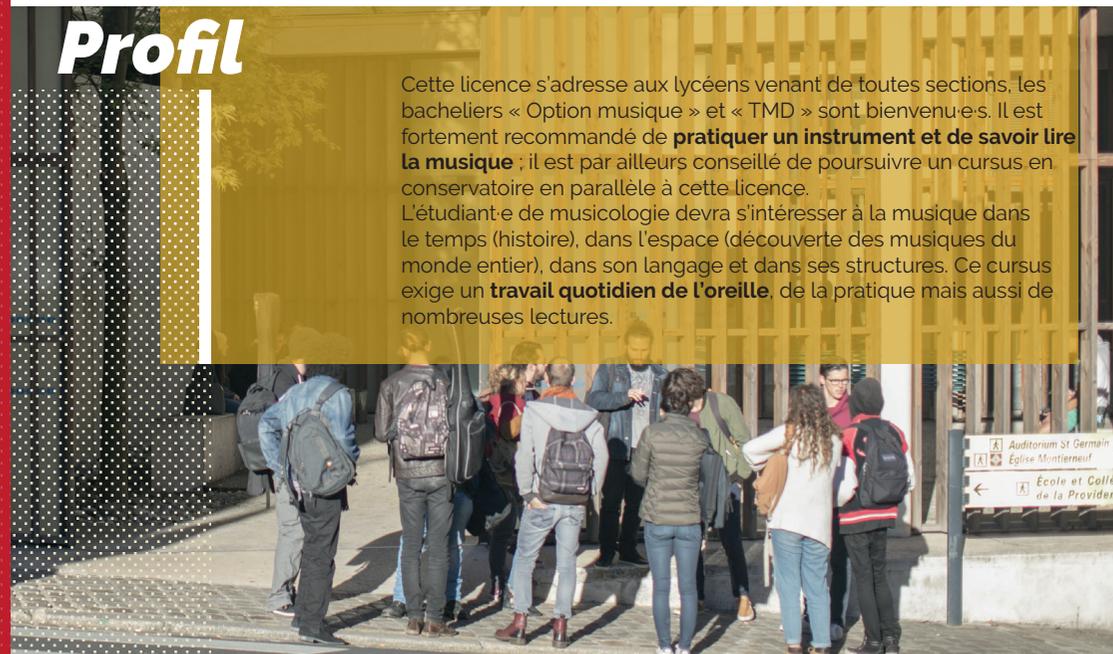
Objectifs

Acquérir des bases solides en **culture musicale** et en **pratique vocale, instrumentale** (musique d'ensemble) et **technique** (écriture, formation musicale).

Découvrir les métiers liés à la musique et à la musicologie dans ses aspects pratiques et institutionnels pour affiner son projet professionnel personnel.

Profil

Cette licence s'adresse aux lycéens venant de toutes sections, les bacheliers « Option musique » et « TMD » sont bienvenu-e-s. Il est fortement recommandé de **pratiquer un instrument et de savoir lire la musique** ; il est par ailleurs conseillé de poursuivre un cursus en conservatoire en parallèle à cette licence. L'étudiant-e de musicologie devra s'intéresser à la musique dans le temps (histoire), dans l'espace (découverte des musiques du monde entier), dans son langage et dans ses structures. Ce cursus exige un **travail quotidien de l'oreille**, de la pratique mais aussi de nombreuses lectures.



Matières enseignées

Des disciplines culturelles :

Histoire de la musique, approfondissements thématiques, analyse, commentaire, lecture de partitions

Des disciplines pratiques :

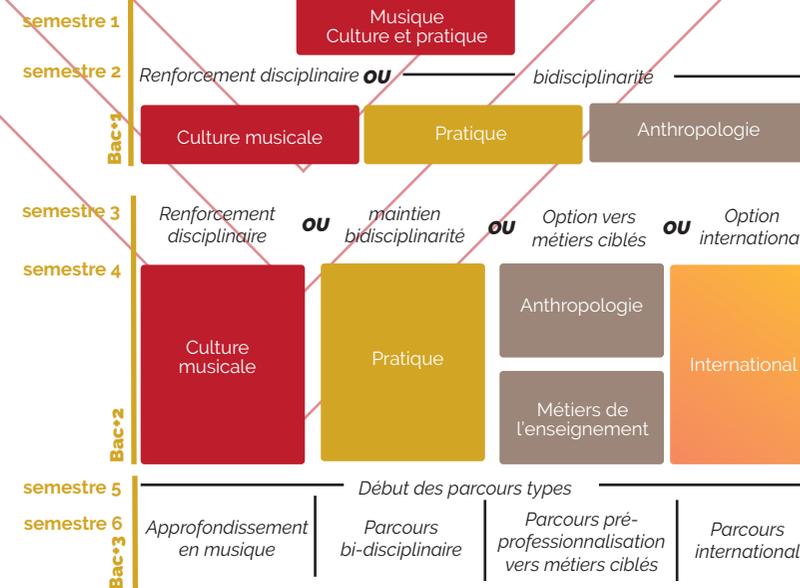
Formation vocale individuelle et collective, direction de chœur, musique de chambre, formation

musicale, écriture, arrangement, claviers.

Des matières transversales :

Numérique, recherche documentaire et initiation à la recherche, langue vivante, projet personnel et professionnel de l'étudiant. Stage obligatoire en L3.

Spécialisation progressive



L'offre de formation est susceptible d'évoluer à la rentrée prochaine.

Rendez-vous sur [ParcoursSup](#) pour connaître l'offre disponible

Musicien interprète avec concours d'entrée au Pôle Aliénor, conduisant au diplôme Licence / DNSPM

À l'issue de la licence l'étudiant-e est diplômé-e de la licence d'histoire, parcours type choisi

Poursuite d'études

Le département de musicologie propose **deux master recherche**, l'un en histoire, l'autre en interprétation avec l'Abbaye aux dames et le CESMD.

Il prépare également au **concours du CAPES** avec l'ESPE.

La licence de musicologie permet d'intégrer d'autres formations (DU, master, en musicologie ou disciplines connexes) en France ou à l'étranger.

Métiers visés

Enseignement (*écoles de musique, maternelle, primaire, secondaire*) après une formation complémentaire (FC* : CFMI** -2 ans ou master MEEF -2 ans)

Interprétation et enseignement de l'instrument (FC* : Master M:RPE -2 ans)

Recherche (FC* : Master recherche -2 ans, Doctorat -3 ans)

Journalisme spécialisé avec ou sans FC,

Médiation musicale, gestion, administration de la culture (FC* : Master pro),

Musicothérapie (FC* : médecine et/ou psychologie)

*FC : formation complémentaire
 **CFMI : centre de formation des musiciens intervenants
 *DNSPM : Diplôme national supérieur professionnel de musicien